

RESSOURCE

Collèges & lycées

OBTENIR LA PART INDIVIDUELLE DU PASS CULTURE

Depuis mai 2021, les jeunes de 18 ans bénéficient d'un pass Culture qui permet de bénéficier d'un montant de 300€ pour accéder à la Culture (accès à des lieux culturels, achat de livres, CD, Streaming, cours de danse...). Il faut pour cela paramétrer une application téléchargeable appelée pass Culture.

Mais depuis janvier 2022 cette offre est étendue aux jeunes dès 15 ans avec un montant variant de 20 à 30€ selon son âge.

Voici donc la procédure à suivre pour en bénéficier toi aussi.

- 1 Récupère tes identifiants Educonnect distribués par ton établissement. A ne pas perdre tant que tu ne t'es pas inscrit!
- 2 Suivant le calendrier ci-dessous, suis ce tuto élève de procédure pas à pas du site de la DAAC :

